

Le 23 janvier 2003

L'INDUSTRIE EUROPEENNE DOIT ETRE COMPETITIVE
Réaction de l'UNICE à la communication de la Commission sur la politique industrielle

Lors d'une conférence-débat organisée par la Commission le 21 janvier 2003, et en présence du président Prodi, Georges Jacobs, Président de l'UNICE, a exprimé la satisfaction des milieux d'affaires de constater que la Commission reconnaît, dans sa communication sur la politique industrielle, la nécessité d'intensifier les initiatives pour renforcer la compétitivité de l'industrie manufacturière européenne.

Ces dernières années, en effet, les pouvoirs publics et l'opinion en Europe ont eu tendance à perdre de vue que l'Europe a besoin d'une industrie manufacturière forte, qui lui serve de puissant moteur pour la création de richesses et d'emplois, l'amélioration des conditions de vie et le développement du secteur des services. La nouvelle conception de la politique industrielle est bien articulée par la Commission, combinant politiques horizontales et initiatives sectorielles en vue d'améliorer l'environnement propre à certains secteurs.

Le point positif est qu'à travers sa communication, la Commission explique à l'intention des hommes politiques et des citoyens, pour la première fois et d'une manière très claire, que le développement durable est un objectif global qui doit incorporer une forte composante économique à côté des composantes environnementale et sociale. La Commission a parfaitement raison de souligner que négliger le "pilier" économique du développement durable reviendrait assurément à manquer l'objectif global.

Pourtant, en l'occurrence également, les entreprises attendent que l'on passe des concepts corrects à leur application active sur le terrain. La mise en œuvre de cette vision du développement durable suppose l'usage rigoureux d'une évaluation d'impact approfondie pour toutes les grandes initiatives de l'UE, prenant en compte leurs incidences économiques, sociales (emploi) et environnementales. Le recours systématique à ce type d'évaluation d'impact est prévu par la Commission pour 2004. Pour l'UNICE, il serait bon d'étendre la liste des mesures pilotes pour lesquelles la triple évaluation est déjà envisagée en 2003. La liste devrait inclure par exemple les propositions de la Commission à venir dans le cadre de la politique chimique de l'UE.

Ainsi que l'a déclaré le président de l'UNICE, Georges Jacobs, *"il est d'une importance critique, aujourd'hui, de passer de la conception d'une politique industrielle modernisée aux actions qui déboucheront sur des résultats concrets. Des résultats concrets, cela signifie de nombreuses entreprises fortes et compétitives, opérant avec succès au sein et en dehors du marché européen. Cela devrait se faire dans un esprit ambitieux et offensif, avec la résolution de mettre en valeur les forts atouts de l'Europe."* La nouvelle politique industrielle doit devenir une des grandes pierres angulaires sur la voie de l'objectif de Lisbonne de faire de l'Europe la région la plus compétitive du monde pour 2010.

Si une telle stratégie, axée sur les résultats, n'est pas mise en œuvre, non seulement le développement futur de l'industrie européenne en sera hypothéqué, mais aussi des morceaux importants de cette industrie quitteront l'Europe. La conséquence sera également que l'Europe perdra des ressources et des leviers importants pour progresser dans la voie du développement durable.